

=== L'UPR VA BIENTÔT FÊTER SON 30 000e ADHÉRENT ! ===

Comme avant chaque passage de millier, nous venons de bloquer le compteur du nombre d'adhérents de l'UPR. Lorsque nous l'avons bloqué, le 7 février à 23h30, ce compteur indiquait 29 930 adhérents.

Il s'agit cette fois-ci d'un passage de dizaine de milliers : l'UPR va bientôt compter 30 000 adhérents statutaires (parmi lesquels plus de 26 000 à jour de cotisation, les autres ayant versé leur cotisation depuis moins de deux ans).

Si nous bloquons le compteur, c'est pour laisser le hasard seul décider de qui sera très bientôt notre 30 000e adhérent.

Cet événement témoigne de la prodigieuse ascension de notre mouvement politique, en dépit des innombrables obstacles qui nous sont opposés.

Nous fêterons cet événement de la façon suivante :

- **tous les nouveaux adhérents entre le 29 990e et le 30 009e adhérent recevront une carte spécialement numérotée et dédiée par François Asselineau ;**
- **les 29 996e, 29 997e, 29 998e, 30 002e, 30 003e et 30 004e adhérents recevront en outre un paquet cadeau comme "prix de consolation" (une boîte de chocolats et plusieurs objets de notre [boutique UPR](#)) ;**
- **les 29 999e, 30 000e et 30 001e adhérents seront invités à dîner tous les trois ensemble à Paris avec le président de l'UPR (les frais de transport seront pris en charge par l'UPR si nécessaire, dans une limite de 100 € par personne ; s'ils le souhaitent, les bénéficiaires pourront échanger cette invitation à dîner contre un bon d'achat d'une valeur de 100 € dans notre [boutique UPR](#)) ;**
- **le 30 000e adhérent recevra en outre une médaille de l'UPR en bronze, gravée à son nom et numérotée, mentionnant qu'il ou elle est le (la) 30 000e adhérent(e). (modèle présenté en photo).**
